

S-218

Third Session, Fortieth Parliament,
59 Elizabeth II, 2010

SENATE OF CANADA

BILL S-218

An Act respecting Canada-Russia Friendship Day

FIRST READING, MAY 12, 2010

THE HONOURABLE SENATOR STOLLERY

S-218

Troisième session, quarantième législature,
59 Elizabeth II, 2010

SÉNAT DU CANADA

PROJET DE LOI S-218

Loi instituant la Journée de l'amitié entre le Canada et la
Russie

PREMIÈRE LECTURE LE 12 MAI 2010

L'HONORABLE SÉNATEUR STOLLERY

SUMMARY

This enactment designates the twelfth day of June in each and every year as “Canada-Russia Friendship Day”.

SOMMAIRE

Le texte désigne le 12 juin comme « Journée de l’amitié entre le Canada et la Russie ».

All parliamentary publications are available on the
Parliamentary Internet Parlementaire
at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire »
à l’adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

BILL S-218

PROJET DE LOI S-218

An Act respecting Canada-Russia Friendship
Day

Loi instituant la Journée de l'amitié entre le
Canada et la Russie

Preamble

Whereas Canada and Russia have enjoyed
ongoing diplomatic relations since June 12,
1942;

And whereas it is expedient to celebrate
the friendship that unites these two great na-
tions;

Now, therefore, Her Majesty, by and with the
advice and consent of the Senate and House of
Commons of Canada, enacts as follows:

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *Canada-
Russia Friendship Day Act*.

CANADA-RUSSIA FRIENDSHIP DAY

Canada-Russia
Friendship Day

2. Throughout Canada, in each and every
year, the twelfth day of June shall be known
as "Canada-Russia Friendship Day".

Attendu:

que le Canada et la Russie entretiennent
des relations diplomatiques soutenues de-
puis le 12 juin 1942;

qu'il convient de célébrer les liens d'ami-
tié qui unissent ces deux grandes nations,

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du
Sénat et de la Chambre des communes du
Canada, édicte :

TITRE ABRÉGÉ

1. *Loi sur la Journée de l'amitié entre le
Canada et la Russie.*

JOURNÉE DE L'AMITIÉ ENTRE LE
CANADA ET LA RUSSIE

Préambule

Titre abrégé

Journée de
l'amitié entre le
Canada et la
Russie